

Apparition des moulins à eau

Depuis 11 000 ans que les hommes cultivent les céréales et se sédentarisent, la farine est devenue la nourriture de base pour la confection de galettes ou de bouillies.

On écrase d'abord les grains entre deux pierres, puis en roulant une pierre ronde dans une pierre creuse, ensuite avec un pilon et un mortier.

Puis la technique se perfectionne avec une pierre cylindrique munie d'un manche que l'on fait tourner sur une autre pierre cylindrique. On imagine d'introduire les grains par le centre évidé de la meule supérieure et de la faire tourner soit par des esclaves, soit par des animaux. Les meules peuvent ainsi être plus lourdes.

On ne sait pas précisément quand et où a été utilisé le premier moulin à eau, ni qui sont ses inventeurs.

Dans le monde romain, la première mention d'un moulin à eau est faite en l'an 18 av J.C. C'est sans doute une invention du bassin oriental de la Méditerranée. Peut-être aussi vient-il d'Asie. Dans tous les cas, les moulins à eau sont très peu nombreux jusqu'au 10^e siècle, pour plusieurs raisons : les vieilles techniques sont peu coûteuses grâce au travail des esclaves, ces siècles sont des siècles d'insécurité, d'invasions et de guerres incessantes, la population et les productions sont encore très faibles

C'est entre le 10^e et le 13^e siècle que le nombre de moulins à eau connaît une formidable extension liée à l'augmentation de la population et de la production, aux défrichements et au glissement de la culture des blés vêtus (épeautre) vers les blés non vêtus (seigle, froment) qui se prêtent mieux à la mouture. L'utilisation de l'énergie hydraulique permet une productivité sans comparaison avec le travail manuel d'un esclave (environ 40 fois plus).

Il est vraisemblable qu'à Lignerolles, les premiers moulins ont été aménagés relativement tôt sans doute vers le 13^e siècle, le village ayant été développé au 12^e siècle, le prieuré et ses paysans ayant donc besoin de faire moudre leurs grains.

Il reste à dépouiller les terriers (registres d'impôts des petits seigneurs locaux comme le marquis de Saint Messan ou le sieur de Ligondès ainsi que ceux de la grande châtelainie de Montluçon qui englobait la majeure partie du territoire de la paroisse).

Les moulins les plus anciens sont les **moulins à bleds** (ou bladiers) pour la mouture des céréales (le mot bleds désigne l'ensemble des céréales cultivées dans nos régions, le blé, l'orge, l'avoine, le blé noir, l'épeautre...). D'autres moulins utilisent ce principe du mouvement circulaire, ce sont les moulins à huile ou à tan (écorce de chêne écrasée et utilisée pour la préparation des cuirs). Avec l'invention de la came qui permet de transformer le mouvement circulaire continu en un mouvement rectiligne alternatif, apparaissent des moulins foulons (fouillage des draps), **des moulins à chanvre**, à papier...

Au 11^e siècle, on compte environ 50 000 moulins en France et au 16^e siècle, environ 75 000 moulins, chiffre qui reste à peu près constant jusqu'au début du 19^e siècle.

Au Moyen Age, la plupart des moulins à eau appartiennent aux seigneurs ou aux monastères qui disposent juridiquement des cours d'eau et ont les moyens de les faire construire et entretenir. Ils usent de leur droit de ban (pouvoir sur l'ensemble de la seigneurie) pour instaurer le monopole du moulin banal : tout le blé récolté dans un certain périmètre du

moulin, doit y être amené et moulu contre redevance (dite banalité) reversée d'une part au seigneur et de l'autre au meunier.

Le seigneur concède également au meunier des terres à cultiver pour sa propre consommation. En contrepartie, le meunier doit entretenir le canal, le bâtiment et les meules. Les revenus des meuniers ne sont pas très bien connus, on connaît simplement les droits de mouture qu'ils prélevaient. En 1152, un statut des consuls de Toulouse déclare que les meuniers ne pourront prélever qu' 1/16 du grain porté à moudre. Ce taux est très fréquent en France, on trouve aussi des taux de 1/24 ou 1/32. Il n'est en théorie pas permis aux meuniers de mesurer eux-mêmes leur droit de mouture, mais c'est souvent le cas.

Cependant, même à l'époque féodale, certains moulins sont déjà en d'autres mains que celle des seigneurs.

Les moulins dans les registres paroissiaux de Lignerolles

Au 18^e siècle, quelques meuniers, laboureurs ou vigneron, un peu plus aisés que la moyenne peuvent acheter un moulin. A la Révolution, la vente des biens nationaux (confiscation des biens du Clergé et des nobles émigrés) permet aux meuniers assez aisés de racheter plus facilement leur moulin. Qu'en est-il à Lignerolles. Il est assez difficile de faire autre chose que des suppositions (voir les chapitres sur les meuniers) ?

Par contre, par la suite, le cadastre napoléonien de 1814 (voir cartes) et sa matrice cadastrale de 1821, documents aisément consultables, nous donnent de précieux renseignements.

Ainsi, nous apprenons que **les moulins qui fonctionnent encore en 1814** (ils sont cadastrés et imposables) sont, sur la rive Lignerollaise du Cher :

- la maison de *La Bique* (le moulin est sur Sainte-Thérence)
- le *moulin Gingeon*, appelé dans le terrier de 1681, le moulin Chabry, au 18^e siècle, le moulin du bourg, au 19^e siècle, de nouveau le moulin Chabry et à partir de 1882, le moulin Brûlé (tout simplement parce qu'il a été la proie des flammes)
- le *moulin du Corre et le moulin Jingeon*, appelés aux 17^e et 18^e siècles, moulins du Breuil, devenus ensuite un seul moulin, le moulin Descout
- le *moulin Mercier*, lui aussi moulin du Breuil aux 17^e et 18^e siècles, appelé toujours moulin Mercier aux 19^e et 20^e siècles
- le *moulin Baptiste*, appelé dans les registres paroissiaux, moulin du Breuil, puis au 19^e siècle, le moulin de la Vernaille (car c'est le meunier de ce moulin de La Vernaille qui, avec son moulin de ruisseau de peu de rendement fait tourner le moulin Baptiste)
- le *moulin Cantat*, appelé dans les registres paroissiaux, le moulin du Grand Cougour
- le *moulin Robinet*, appelé dans les registres paroissiaux le moulin du Petit Cougour

A qui appartiennent ces moulins au fil des siècles ? (voir quelques éléments de réponse dans les chapitres sur les meuniers).

Ces moulins devaient écraser des grains. On y travaillait le chanvre mais nous ne savons pas si les moulins avaient toujours tout l'équipement nécessaire pour broyer le chanvre de façon mécanique.

Nous manquons d'éléments déterminants pour nommer les moulins et retracer leur histoire ; il est possible qu'il y ait des erreurs ; de toutes façons, il faudra consulter d'autres sources, en particulier tous les terriers disponibles et les registres d'impôts.

Description du mécanisme

L'alimentation en eau

Les moulins à eau sont construits directement sur le cours d'eau ou, si le tracé du cours d'eau n'est pas propice à la construction, on capte l'eau et on l'amène jusqu'à l'endroit choisi par un canal de dérivation, le bief, qui peut parfois être assez long.

A Lignerolles, jusqu'à la construction des barrages (Rochebut en 1907 /9 et Prat en 1968 /70) le Cher qui est encore un torrent dans son cours supérieur a un débit très irrégulier selon les saisons et la pluviométrie. Aussi les meuniers optent-ils pour l'aménagement de digues, construites obliquement au cours d'eau. Elles ont un double objectif, elles créent ainsi comme un bassin de retenue et détournent la force du courant en direction du bief au ras duquel le moulin est construit.

En avril 1821, quelqu'un se noie « *dans l'écluse du moulin de Verrière près le bois de Lagarde, le témoin est Jean Guillain, meunier au lieu de Vairière de la commune de Saint-Genest* ». Il semble donc qu'il y a des écluses aménagées en amont des moulins. Pourtant, il n'en reste rien. Elles ne doivent pas être très importantes. Peut-être ce sont seulement des pales, sortes de petites vanes qui servent à ouvrir ou fermer le bief d'un moulin.

Ainsi dans le registre paroissial de Sainte-Thérence : « *Le vingt cinquième jour de febvrier 1688 est décédé par suffocation d'eau dans la rivière de Cher et trouvé noyé dans la pale du moulin de la Garde proche Lourse aagé d'environ de vingt ans ...a esté porté et inhumé charitablement dans le cimetièrre de cette paroisse par moy prier Curé soussigné ...* »

Un jeune homme inconnu vient d'être retrouvé noyé dans la pale (écrit palle) du moulin de La Garde. C'est certainement le moulin de La Bique.

La topographie des lieux et le lit du Cher ont vraisemblablement connu de grands changements depuis le Moyen-Age. Les crues (nous sommes nombreux à nous souvenir de celle d'octobre 1960, très impressionnante) puis les lâchers d'eau des barrages ont raviné et surcreusé le lit à certains endroits.

Ce sont certainement les crues et les changements importants du tracé du cours d'eau au cours des siècles qui ont dû pousser les propriétaires et les meuniers à abandonner des digues et des moulins jugés mal placés. Il ne reste rien de ces moulins, les pierres ayant dû être récupérés pour construire ou consolider d'autres digues, moulins, maisons et murets de pierre et de terrasses.

Mais on repère quelques digues abandonnées :

- au pied du Château de l'Ours
- en aval, entre cette 1^{ère} digue abandonnée et la confluence au Bachasson Cher / ruisseau de Mont
- une centaine de mètres en aval de la digue du moulin Mercier
- au pied du chemin de La Vialle
- avant le tournant qui mène au rocher de La Buse, on voit quelque chose qui pourrait être un antique bief abandonné.

Mis à part le moulin Mercier où l'entrée du bief et le bief sont bien visibles (y a-t-il eu une écluse ?), partout ailleurs, les biefs sont complètement écrasés (voir photos).

Enfin les digues ont été détruites en leur centre (décision liée à la réglementation de l'époque sur la production électrique). Puis, la force du courant, les crues, la végétation et certaines activités nautiques ont fait le reste, les digues sont aujourd'hui très détériorées.

Les roues

Pour que l'eau développe sa force motrice, il faut évidemment la diriger vers la roue qu'elle doit mettre en mouvement, par son poids ou par la manière dont elle en frappe les pales.

En 1809, on compte en France, 50 000 moulins à roue verticale et 32 000 à roue horizontale. Notre région de l'Allier, de la Creuse et du nord du Puy-de-Dôme est une zone de moulins à roue verticale. A Lignerolles, les roues sont donc verticales.

Elles sont nommées d'après l'endroit où l'eau les frappe, trois exemples :

* **Roues de poitrine** : l'eau arrive sur le côté de la roue et elle frappe celle-ci légèrement au dessus de son axe, c'est-à-dire à peu près à la hauteur de poitrine d'un homme

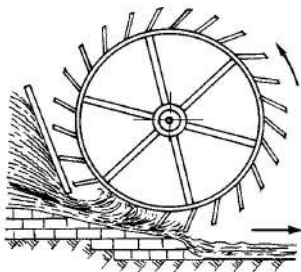
* **Roues de côté** : l'eau arrive sur le côté de la roue et elle frappe celle-ci en dessous de son axe. Elles sont, le plus souvent, à aubes planes.

* **Roue en dessous** : l'eau libérée par la levée d'une vanne pousse les pales de la roue par le bas. Ce type de roue entraînée par le courant de l'eau est simple, voire même assez rudimentaire et ne peut fournir que peu de puissance, surtout en période de basses eaux. Dans les roues de types en dessous, l'eau agit par percussion et grâce à la vitesse acquise.

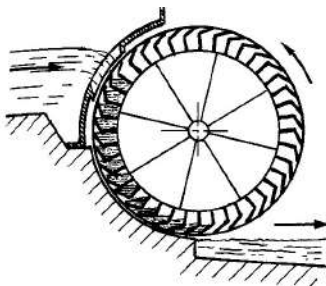
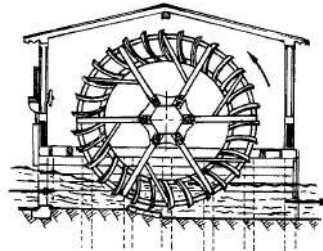
A Lignerolles, les roues sont vraisemblablement des roues en dessous.

Quelques exemples de roues

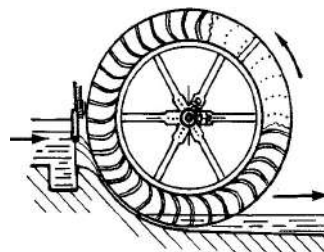
Roue en dessous



Roue en dessous



Roue de poitrine



Roue de côté

Les meules

Le système est constitué de deux meules. La meule inférieure est fixe, on l'appelle **meule dormante ou gisante**. La meule supérieure tourne sur la meule inférieure grâce au mouvement de la roue ; on l'appelle **meule courante, tournante ou volante**.

Les deux meules sont constituées soit d'un seul bloc de pierre, soit de plusieurs morceaux, appelés "carreaux", retenus ensemble par du plâtre, du ciment et surtout par 2 ou 3 cerclages de fer.

Les 2 faces des meules ne sont pas parfaitement planes.

D'une part, elles laissent un petit espace entre elles dans la partie proche du centre, pour que les grains puissent pénétrer entre les deux roues.

D'autre part, elles portent sur les surfaces se faisant face des rainures, de moins en moins larges et de moins en moins profondes lorsque l'on se rapproche de la périphérie. Ces rainures favorisent le déplacement des grains vers l'extérieur, ce qui permet d'arracher d'abord leur enveloppe puis de les écraser.

Pour assurer un travail soigné, les meules doivent être équilibrées, la distance entre les deux faces en contact devant rester constante sur toute la périphérie.

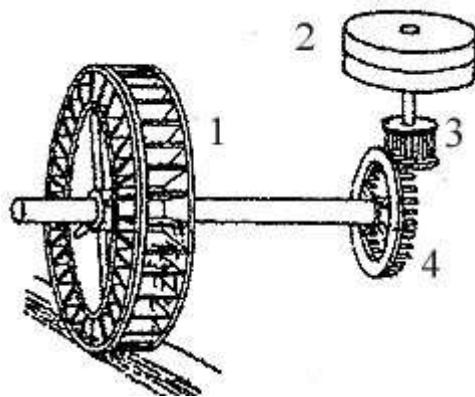
Au Moyen Age, les meules ne sont pas rainurées, elles ne sont que "piquées". Au 19^e siècle, les meules deviennent plus efficaces, ce qui permet de réduire les "issues" (ce qui n'est pas conservé) et donc d'augmenter la proportion de farine utilisable pour l'alimentation humaine. Une meule a une durée de vie moyenne d'une quarantaine d'années et doit être "rhabillée" (piquée, mieux rainurée) tous les 2 ou 3 mois, si l'on désire un bon rendement.

Le mécanisme

Le système à roue verticale est complexe car il s'agit de transformer le mouvement vertical en mouvement horizontal.

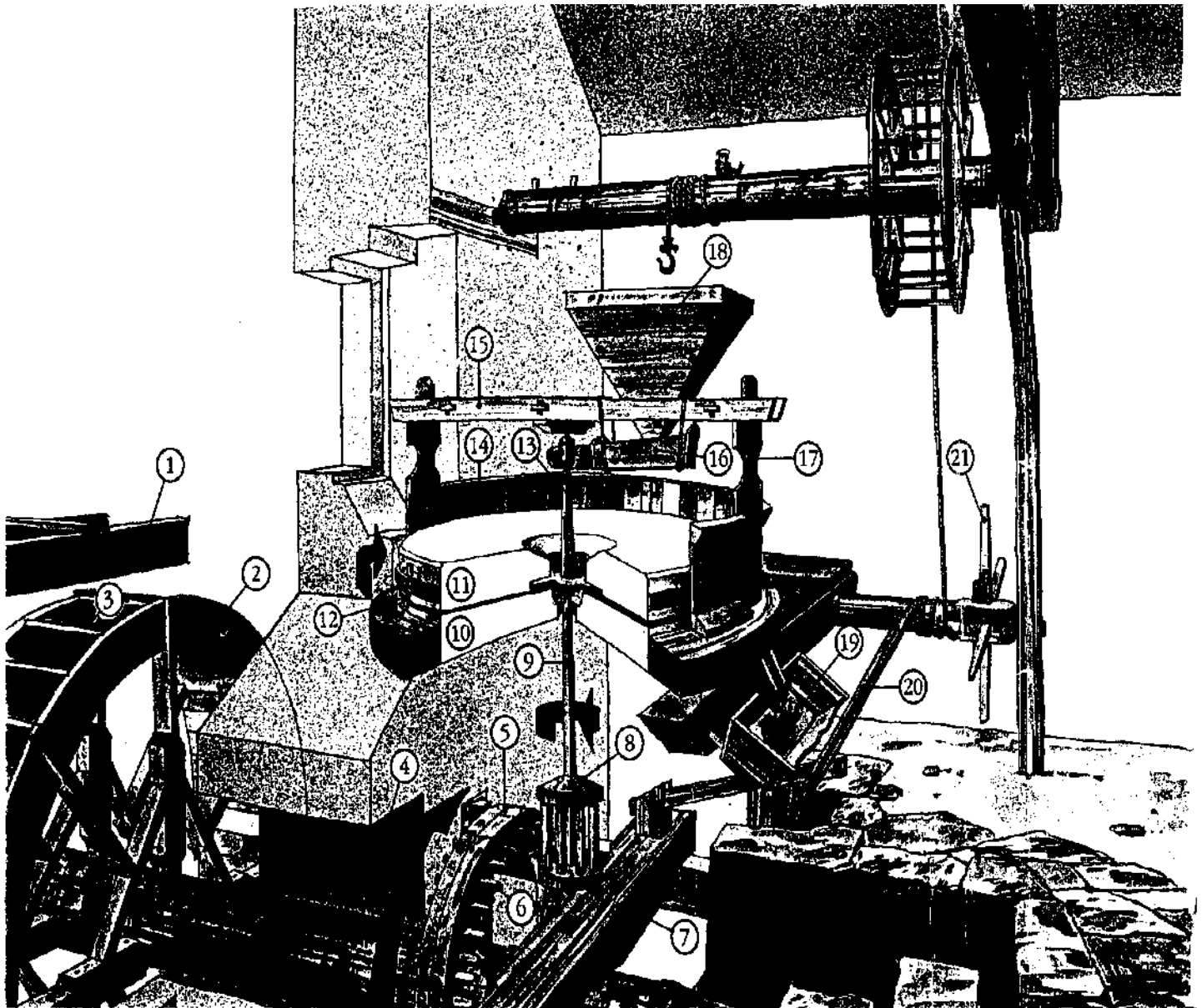
La transmission de la rotation s'effectue par l'intermédiaire d'un **rouet** denté muni d'**alluchons** fixé sur l'axe de la roue et d'une **lanterne** composé de fuseaux, qui constituent un système de renvoi d'angle.

Le gros fer qui traverse la lanterne repose sur le palier et supporte à son autre extrémité la meule courante par l'intermédiaire de l'annille. En effet, pour que la meule vivante du dessus soit entraînée, elle est trouée en son centre et un morceau de fer, l'annille, est scellé en cet endroit. Un barreau de fer se terminant par une fourche va entraîner la meule en s'encastant au centre de l'annille.



1- Roue. 2- Meules. 3- Lanterne. 4- Rouet.

Mécanisme du moulin à roue verticale



1 rigole	8 lanterne	15 civière
2 roue	9 gros fer	16 auget
3 godets , augets	10 meule courante	17 évêque
4 arbre	11 meule gisante	18 trémie
5 rouet	12 balai	19 auge
6 alluchons	13 frayon	20 trempure
7 palier	14 archures, coffrage	21 cabestan

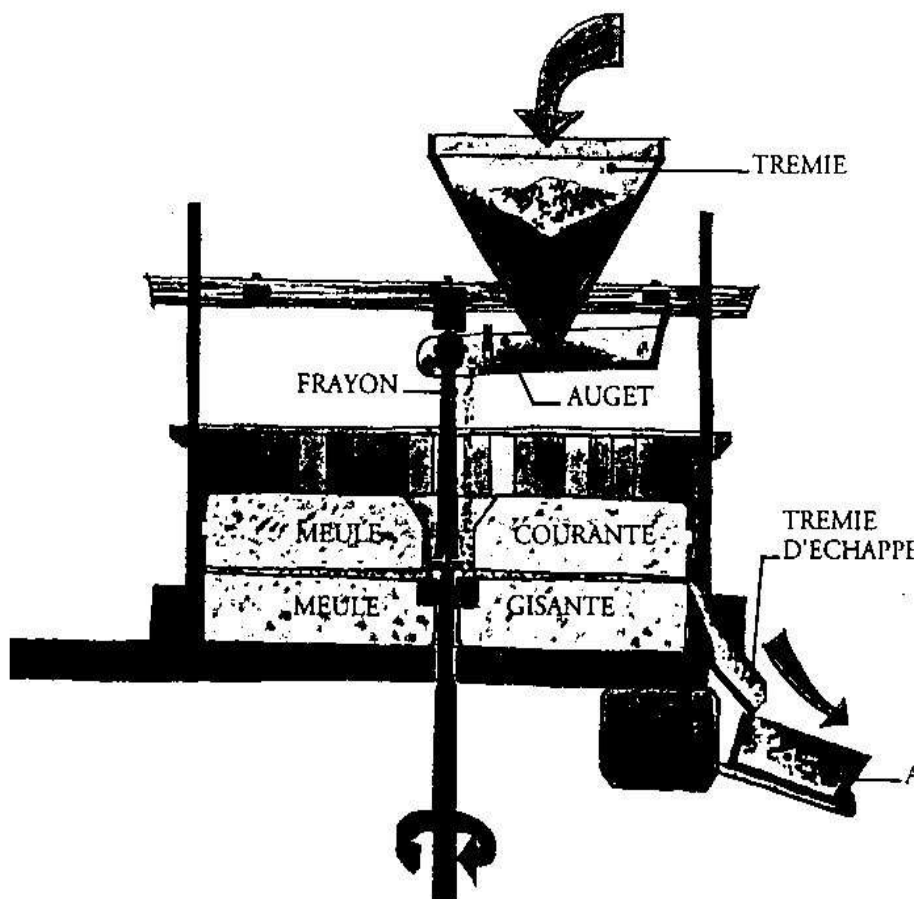
Vue d'un mécanisme intérieur, dans un moulin à roue verticale

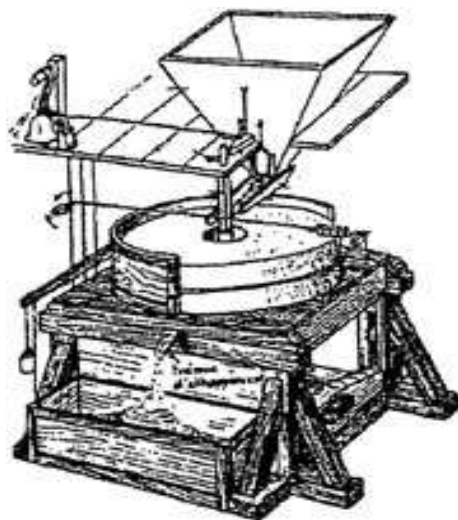
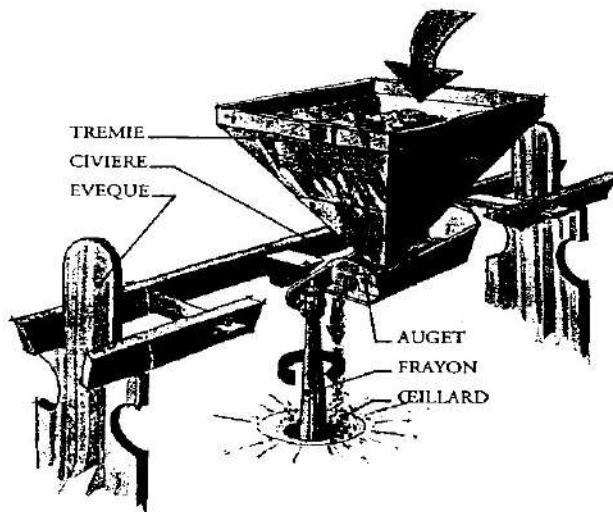


La mouture

Le grain est contenu dans la trémie. Maintenu à la trémie, l'auget est l'organe régulateur de la distribution du grain grâce aux effets de la gravité et de la trépidation. Celle-ci est imprimée par le frayon (ou babillard) qui, en tournant, frappe l'auget sur le côté quatre fois à chaque tour de roue, dont chacun fait glisser une certaine quantité de grains.

C'est le frayon qui est responsable du caractère tic-tac des moulins.





Le grain est ensuite acheminé vers l'oeillard, au centre de la meule, où il s'infiltré entre les deux meules.

La mouture (farine et son) est expulsée vers l'extérieur par la force centrifuge. Pour qu'elle ne se répande pas partout autour des meules, les meules sont enfermées dans un coffrage de bois. La mouture s'échappe par une trémie d'échappement qui aboutit dans l'auge où elle est recueillie.

On récupère donc à la fois la farine et le son, qu'il faut ensuite tamiser pour les séparer. Dans les moulins traditionnels et jusqu'au 18^e siècle, le grain passe entre les meules et à la sortie, il est tamisé. La "fleur de farine" est extraite, le reste, les issues, servent à la nourriture des animaux ... ou des paysans pauvres. Le grain ne passe ainsi qu'une seule fois entre les meules, seule une partie de la graine comestible est extraite, le rendement est de l'ordre de 30 à 45 %, les issues représentant les 55 à 70 %.

A début du 18^e siècle, et pendant les périodes de disette, les issues sont repassées entre les meules après tamisage. Ce deuxième passage permet d'extraire encore une partie non négligeable de farine consommable. Mais cette deuxième mouture, échappant aux droits seigneuriaux, est donc interdite depuis 1668. Il semble pourtant que cette pratique continue jusqu'à son autorisation définitive vers 1740.

Le premier passage donne la fleur de farine réservée à la fabrication du pain blanc, le deuxième passage fournit la farine pour le pain courant.

Les techniques s'améliorent au 18^e siècle :

- meilleur « habillage » (rainurage) des meules,
- nettoyage préalable du blé par les meuniers, soit avec un tamis à main (crible), soit avec un tarare, de façon à éliminer les poussières, les graines étrangères et les petits cailloux qui jusque là passent avec les grains et donc dans la farine
- et enfin l'introduction du blutoir. C'est un cylindre de bois en pente animé d'un mouvement de rotation grâce à un axe de fer. Des tamis de soie où la trame est de plus en plus lâche, sont tendus sur des liteaux supportés par des cercles de bois; on récupère donc successivement la fleur de farine, le remoulage et le son dans trois auges. Le meunier doit attendre que la farine se soit refroidie pour la bluter (plusieurs jours).

Conclusion

Le mécanisme décrit ici est le mécanisme courant mais chaque moulin est en fait unique, par la manière dont il reçoit l'eau (canaux et retenues), le nombre et la forme des augets de la roue, l'aménagement du bâtiment et les améliorations techniques faites par le meunier. En fait, selon le débit, le type de roue, la puissance du moulin, les améliorations techniques apportées au mécanisme, moudre un sac de grains pouvait varier d'une heure à une demi-journée.

Un grave problème pour les meuniers, l'irrégularité du débit

Un problème majeur pour les meuniers tient à l'irrégularité du débit et c'est particulièrement vrai à Lignerolles. La sécheresse et les basses eaux, les fortes gelées qui durent sont une très mauvaise chose, les crues, une catastrophe.

Un Cher dangereux, les crues

Les meuniers savent qu'une crue peut endommager très sérieusement le moulin, voire le mettre hors d'état de marche pendant une longue période.

Les meuniers du moulin Mercier ont donc construit **un mur anti-crues très ingénieux** (voir photos).

Nous repérons les crues dans les registres paroissiaux car les curés les notent, en particulier ceux de Lignerolles car les habitants du Theil, ne pouvant plus traverser le Cher (on doit passer en bateau), viennent à Lignerolles pour leurs baptêmes, mariages et décès. Ainsi :

Janvier 1661 : après 8 jours de pluies incessantes, la Tarde, la Vouèze et le Cher débordent

Novembre 1686 : « à cause de l'interdiction du cimetière de la paroisse de la vaux sainte Anne »

1688 : une crue si violente que Montluçon est inondé jusqu'au milieu du faubourg Saint-Pierre

1709, l'année terrible : il pleut sans discontinuer. Le 11 juin, il y a *une grande inondation qui endommage fortement les moulins et les mailleries* ; le 15 octobre, l'inondation est encore plus grande, les dégâts sont énormes, la famine aussi

Été 1725 : fortes pluies continuelles

Décembre 1731 : « à cause du débordement de la rivière »

Début juillet 1734 : inondation et terribles dégâts

Mai 1735 : pluies abondantes, crue du Cher

Mai 1738 : inondation

Hiver 1743 / 44 : crue considérable

Mars 1748 : « à cause de la rivière qui était débordée »

Février 1764 : « par défaut de bateau et à cause du débordement de la rivière »

1765 : crue et 1766 : inondations graves

Février 1767 : « n'ayant pu à cause de l'inondation » être enterrée à Lavault

Janvier 1768, du 05 au 16 janvier : tous les habitants du Teix sont enterrés et baptisés à Lignerolles

1782 : que d'eau, que d'eau ! une grande partie de la ville de Montluçon est inondée

8 septembre 1786 : importante crue du Cher

Janvier 1791 : « *inhumation a été faite dans cette paroisse par rapport à la crue des eaux qui a tellement grossi la rivière et les ruisseaux qu'il était de toute impossibilité de conduire le cadavre dans sa paroisse, ni même dans une autre* »

19^e siècle et 1^{ère} moitié du 20^e siècle : nombreuses crues

Octobre 1960 : c'est la dernière grande crue du Cher ; le quartier des Iles a les pieds dans l'eau, certains ponts menacent d'être emportés ; les sirènes hurlent. A Lignerolles, la rivière enfle démesurément dans ses gorges, elle passe par-dessus le moulin Descout et elle emporte une bonne partie des murs des moulins qui tenaient encore debout. Les travaux réalisés par la suite à Montluçon et la construction du barrage de Prat vont permettre par la suite d'écrêter voire d'éradiquer les crues.

Un Cher dangereux, les noyades

Pas de pont ni de passerelle sur le Haut Cher, le premier pont est à Montluçon. Aussi, on traverse avec le bateau de La Bique ou du moulin Mercier, mais quand on n'est pas chargé et pressé, on traverse à gué.

Les gens ne savent pas nager et les noyades sont assez fréquentes. Une proportion importante des noyés concerne du reste des voyageurs que l'on enterre à Lignerolles, Sainte-Thérence, Saint-Genest, Villebret ou Lavault, parfois sans même savoir leur nom et leur domicile.

La vallée du Cher est une voie de communication importante entre les villages des deux rives et les chemins qui y mènent ou qui longent la rivière sont nombreux. Jusqu'à la première moitié du 20^e siècle, les jeunes qui vont danser de l'autre côté du Cher, ceux qui vont rendre visite à leur famille ou faire une démarche quelconque traversent la rivière comme leurs anciens à gué.

Quelques noyades recensées à Lignerolles :

Octobre 1709, l'année terrible : enterrement « *d'un homme âgé d'environ 40 ans trouvé mort dans le ruisseau de La Garde où il s'était noyé de parans inconnus* »

Octobre 1753 : « *a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse par moy soussigné le corps d'Antoine Chatron, vigneron de cette paroisse qui a été trouvé noyé dans la rivière de Chair... le bois de La Garde* »

1757 : « *le corps d'André Ginjon, meunier au Breuil, trouvé noyé près le gay de Saint-Genest à 50 ans environ* »

1758 : 2 noyades le 27 août

02-09-1758 : « *a été inhumé... le corps de Gilbert Lougnon fils de Marien et d'Antoinette Bourbon de la paroisse de Prémilhat trouvé mort sur la rivière de Cher où il s'est noyé le 27 du mois d'aoust précédant* »

31-08-1758 : « *a été inhumé... Gilbert Cantat vigneron du Grand Cougour époux de Jeanne Bourdier trouvé mort sur la rivière de Cher où il s'était noyé cinq jours auparavant* »

19-07-1778 : inhumation du « *corps d'une fille noyée près le moulin de Gingeon âgée de 6 ans dont la livrée a été faite par la justice le 18 du susdit mois* ».

Un courant trop faible lors des grands froids qui gèlent la rivière et les mécanismes et qui entravent le fonctionnement du moulin

1660 : hiver violent et long, gelées de novembre 1659 à février 1660

1689 : un froid si intense que *tout a gelé et qu'on doit couper les vignes au pied*

1709 bien sûr, l'année terrible : dans tout le pays, elle débute le 6 janvier par un froid polaire qui dure 3 semaines, *les céréales, les vignes, les noyers et même les arbres des forêts gèlent et se fendent, on coupe au pied*

Avril 1737 et avril-mai 1738 : il gèle et il neige

1740 : hiver très long (il gèle tout le mois de mai) et très froid ; de nouveau, en octobre, fortes gelées

1741 : hiver très long, il gèle en avril et mai

1744 : « *n'ayant pu être transporté dans sa paroisse [à Lavault] à cause des glaces* »

1749 : fortes gelées à la mi-mai

1777 : gelées qui durent jusqu'en juin

février 1792 : « *elle n'a pu être transportée [à Lavault Ste Anne] à cause de la quantité de neige et de glace* »

Un débit trop faible lors des grandes sècheresses

1684 : extrême sècheresse

1762 : de mai à juillet, chaleur constante, manque d'eau, « *les meuniers ne peuvent plus faire tourner leurs moulins* »

Été 1738 et été 1739 : très fortes chaleurs, débit très faible, grosse mortalité des animaux

D'avril à la fin de l'été 1784 : grande sècheresse, rivières à sec « *à tel point que les meuniers sont obligés de faire aller leurs moulins à force de bras* ».

Déclin du moulin à eau traditionnel au 19^e siècle

Alors que l'on arrive difficilement à faire tourner 2 paires de meules avec une seule roue hydraulique, Watt va installer une machine à vapeur qui fait tourner 12 paires de meule ! Et au 19^e siècle, lentement, les turbines remplacent les roues traditionnelles.

Cependant celles-ci résistent aux premières turbines du fait de leur rendement comparable et de leur relative simplicité, puis elles résistent grâce aux améliorations apportées au cours du 19^e siècle : nouvelle roue (dite Poncelet) plus efficace, engrenages en fonte, meules plus dures, en « carreaux », plus petites, remplacées à la fin du 19^e siècle par des cylindres en fonte ou acier, bluterie (séparation du son de la farine) faite par le meunier et non pas par le boulanger ou le client, blé nettoyé avant le broyage, rendement des moutures plus élevé, essentiellement en repassant plusieurs fois les "issues" sous les meules, automatisation des manipulations

Au commencement du 19^e siècle, il y a en France plus de 75 000 moulins et usines hydrauliques fonctionnant avec des roues traditionnelles et il en reste encore 50 000 au début du 20^e siècle.

La fin de la première guerre mondiale voit le début d'un fort exode rural. Les enfants des meuniers comme d'autres préfèrent la ville, ses industries et son commerce.

Inexorablement, le moulin traditionnel est concurrencé par les turbines qui s'améliorent et affichent un meilleur rendement, par les cylindres qui se substituent aux meules, par la machine à vapeur qui s'installe dans les minoteries... et les meuniers n'ont pas les moyens de moderniser leurs installations comme le font les grandes minoteries.

Et quand François Mercier essaye à Lignerolles, c'est la catastrophe et la ruine (voir *Meuniers du moulin Mercier*).

La loi de 1935 qui fixe un contingent par moulin calculé suivant sa moyenne d'écrasement, puis celle de 1953 sa transformation en "droit de mouture" achèvent ceux qui ont survécu à la révolution industrielle.

Les derniers moulins sont abandonnés dans les années 50 / 60.

En 1995 on compte 700 minoteries ou moulins, mais seulement une centaine fournissent réellement de la farine.

A Lignerolles, seuls 2 moulins tournent encore en 1900, le moulin Mercier et le moulin Descout et aucun ne tourne depuis l'entre-deux-guerres. Il faut rappeler que la construction du chemin de fer a coupé le village en deux et que la partie comprise entre la *ligne* de chemin de fer et le Cher a été petit à petit abandonnée.

En effet, très pentue, avec d'énormes rochers, occupée essentiellement par quelques pâturages et des vignes, souvent petites, en terrasses et victimes des nouveaux moyens de transport et du phylloxéra, mal desservie par des chemins étroits et pentus praticables surtout avec des ânes, cette zone est difficilement exploitable : tout se ligue contre les coteaux du Cher et par voie de conséquence également contre les moulins.

La maison Mercier est habitée après la guerre de 14 par une famille pauvre (voir moulin Mercier). La Bique, du côté Sainte-Thérance, est habitée en 1911 et pendant la guerre de 14 par deux femmes sans grandes ressources (voir moulin de La Bique).

Sur l'ensemble du pays, très très peu de moulins, aujourd'hui, sont conservés en état de marche par manque d'entretien et de rénovation. Certains continuent de tourner pour moudre le grain destiné aux bêtes dans certaines fermes comme dans le Tarn ou les Pyrénées.

D'autres tournent encore grâce à l'entêtement de leurs meuniers.

Dans les années 60, le Ministère de la Culture facilite le classement au titre des Monuments historiques de nombreux moulins. Des subventions pour la restauration de ces moulins sont accordées.

Depuis quelques décennies, des associations de sauvegarde du patrimoine rural, se créent pour restaurer et conserver ces moulins abandonnés, presque toutes les régions, actuellement, disposent de leur association de sauvegarde.

En Auvergne, l'Aram est l'Association régionale des amis des moulins d'Auvergne

Email : moulinsauvergne@yahoo.fr

Site : www.moulins-auvergne.fr

Tél : 06 08 51 37 48

De nombreux sites sont intéressants pour leurs explications historiques et techniques ainsi que pour le récit de leurs expériences

Un site plus spécialisé sur tout ce qui est réglementation, celui de la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins (FFAM)

www.moulinsdefrance.org

Il reste de nombreux documents à dépouiller aux archives départementales de l'Allier, dans différentes séries.

Les meuniers sous l'Ancien Régime

Les maîtres ou patrons-meuniers

Jusque dans la deuxième moitié du 18^e siècle et surtout jusqu'à la Révolution, ils n'étaient en général pas propriétaires du moulin dans lequel ils travaillaient.

Le moulin disposait de peu de terres, un jardin, une chènevière, une pâture, c'était à peu près tout. Mais les patrons-meuniers pouvaient avoir, en propriété, en location ou en usufruit des parcelles de terre ou de vigne. A Lignerolles, il s'agissait surtout de parcelles de vigne et les dit meuniers étaient donc souvent désignés comme meuniers ET vigneron.

Nous n'avons que quelques rares indications concernant les propriétaires des moulins de Lignerolles, par exemple :

Le 13-10-1680, *Léonard de Ligondex, seigneur de la Garde* est parrain d'un enfant Messieux de ce village.

En septembre 1771, Antoine Messieux est cité comme témoin au mariage de son frère Charles. Il est dit meunier au *moulin de monsieur de Ligondès situé au Breuil*.

Nous apprenons ainsi que les de Ligondès, seigneurs de La Garde avaient un moulin dans leur seigneurie et que ce moulin était situé au Breuil.

Ce n'était donc, ni le moulin de La Bique situé à La Garde (d'après l'abbé Peynot, la petite seigneurie de La Bique appartenait à un autre seigneur), ni le moulin Chabry qui était réputé être le moulin du Bourg et qui appartenait en 1681 à Gilbert Mayet, ni bien sûr un des moulins des Cougours.

Il restait le moulin (ou les deux moulins) que nous appelons Descout, en bas du Peu Milan, celui que nous appelons le moulin Mercier et enfin le moulin Baptiste au pied de la Vialle.

Il faudra sans doute éplucher quelques terriers (registres des impôts seigneuriaux) pour trancher.

Les patrons-meuniers restaient des personnages importants dans la vie quotidienne des villageois.

Ils étaient souvent au centre de la vie sociale puisqu'ils transformaient le blé en farine, dans un pays où la consommation du pain était la base de l'alimentation.

Les bleds (froment, orge, avoine, blé noir...) autrefois représentaient la base de l'alimentation (1 kg par jour par habitant). Mais comme les rendements étaient très faibles (au Moyen Age, (4 grains pour 1 grain semé), les surfaces ensemencées étaient très importantes. A Lignerolles, dans ce pays où la vigne régnait en maître sur les côtes du Cher, on est étonné, quand on regarde le cadastre de 1814, de voir des parcelles cultivées partout, même dans les pentes et les zones de rochers, dans le moindre recoin.

Quand, en 1900, les rendements vont doubler (8 grains pour 1 grain semé), que l'alimentation va se diversifier (seulement 600 g. de pain par jour par habitant), et que les pentes de Lignerolles vont être abandonnées, les moulins et les meuniers perdront beaucoup de leur importance.

Actuellement, avec des rendements d'environ 40 grains pour 1 grain semé (et plus encore en agriculture productiviste irriguée), avec une consommation de pain de 130 g par jour et par habitant, avec des surfaces ensemencées (par les bleds) divisées par 200 durant le 20^e siècle, avec l'automatisation industrielle des moulins, la meunerie a perdu tout son caractère artisanal et magique.

Autrefois, sans moyen moderne de conservation, les grains se conservaient mieux que la farine. Aussi, les villageois ne portaient-ils au moulin que de petites quantités de grains. Ils

allaient donc souvent au moulin. Les meuniers étaient alors au courant de toutes les nouvelles et, chez eux, on se tenait au courant de la vie du village et des alentours. Mais, en même temps, les patrons-meuniers étaient différents des autres habitants du village, ils se rétribuaient eux-mêmes en nature (jusqu'au début du 18^e siècle). On les soupçonnait d'être un peu voleurs. Ils pouvaient aussi, dans les seigneuries, collecter des impôts pour le seigneur, ils apparaissaient donc comme des personnages contradictoires.

Le prieur de Lignerolles qui ne donnait en général pas de détails sur la vie de sa paroisse a tenu à signaler en 1697 que l'archevêque de Bourges, en visite à Montluçon et à Lignerolles (c'était pour l'époque une grosse paroisse), « fut reçu avec une joie indicible » mais qu'il s'est particulièrement adressé aux meuniers :

« il défendit aux meuniers de mener leurs farines à la ville s'ils n'avaient pas entendu la première messe les fêtes et les dimanches ».

Autant en déduire que les meuniers du 17^e siècle de Lignerolles devaient se sentir un peu indépendants du prieuré et des obligations religieuses. Il est également confirmé que les moulins du Cher travaillaient avec la ville proche de Montluçon et ses nombreux boulangers. C'est ce que l'on constate dans les registres paroissiaux où de nombreux parrains sont des boulangers. Ainsi Gilbert Rinet, François Ganière, Jean Gaignière, boulangers de Montluçon, sont-ils parrains très souvent.

Les garçons meuniers, valets domestiques ou journaliers

Si nous revenons à la famille d'Antoine et de Charles Messioux, nous apprenons également que la profession de meunier ne se transmettait pas forcément de père en fils et que l'on pouvait être meunier de façon épisodique, sans doute en tant que journalier.

Le grand-père, Sébastien Messioux et son épouse Louise Charrière ont un fils, Louis, né en 1713 à Ste Thérance et marié en 1735 à Argenty avec Louise Tripier. Aucun des deux, le grand-père et son fils, n'est désigné comme meunier dans les actes consultés. Les deux petits-fils sont :

→ Charles, né en 1743 à Argenty, marié en 1^{ère} noce, en 1771 à Lignerolles avec Anne Vacant, veuve, et en 2^{ème} noce, en 1778 à Lignerolles avec Marie Rebérieux. Il est en général désigné comme *fermier* ou *vigneron*. Mais en 1770, dans la paroisse de Notre Dame de Montluçon, il est *meusnier* et en 1775, à Lignerolles, il est également *meunier*, peut-être même avec son frère Antoine cité ci-dessous.

→ Antoine Messioux, le frère aîné, est quant à lui né en 1738 et il est marié avec Marie Barret (ou Barrot). Au mariage de Charles en 1771, il est *meunier* et il reste *meunier à Lignerolles* jusqu'en 1775. On ne le retrouve qu'à l'an 3, témoin au mariage une nièce, âgé de 63 ans et *meunier à Aude*. Contrairement à son frère cadet, il semble avoir fait de meunier une vraie profession.

Porter les sacs, livrer les farines, faire fonctionner le moulin et le surveiller..., tous ces travaux exigeaient de la main-d'œuvre. Les moulins ne pouvaient pas tourner avec le seul meunier, même aidé par sa famille. Dans les registres paroissiaux apparaissent ainsi de nombreux journaliers, valets domestiques et garçons meuniers.

Etre journalier ou manœuvre

En août 1699, dans un acte de baptême, le père de l'enfant, **François Romane**, est dit *meunier aux Granges*. Mais on ne retrouve plus jamais ce journalier, ni à La Bique, ni dans un autre moulin, ni

même dans la paroisse. Il est parti dans une autre paroisse. Ceci est extrêmement courant. Un couple arrive à Lignerolles, y a un ou deux enfants, y reste quelques années et puis part dans un autre lieu.

A Lignerolles comme partout, les journaliers à l'époque sont très mobiles, toujours à la recherche d'une embauche, d'une mesure à louer pour vivre en famille et sans doute aussi d'un patron et d'un travail un peu moins durs. Ils sont des sans-terre, loués à la journée, parfois pour une campagne (moissons, tailles ou vendanges par exemple) qui peut durer assez longtemps dans un moulin. Ils sont très pauvres et durement touchés par les disettes et les famines. La rotation est importante, on le constate dans les moulins.

Mais, il y a aussi des villageois, propriétaires de quelques parcelles, en général de vigne (aux 17 et 18^e siècles, il y a une majorité écrasante de vigneron à Lignerolles), qui, au contraire des précédents, vivent à Lignerolles de génération en génération, ont leur propre maison et qui sont obligés de travailler en plus comme journaliers.

Qu'ils aient déjà un certain nombre de parcelles ou très peu, qu'ils travaillent en plus comme journaliers dans les vignes, les moulins ou les métairies, leur rêve est toujours le même tout au long des 17, 18, 19 et même 20^e siècles, et ils mobilisent leur famille et toute leur énergie pour devenir enfin **propriétaires**.

C'est peut-être ce qu'ont réussi Gilbert Mayet, les frères Ginjon, Marien Coulhon, les Michon...

Etre domestique, valet ou garçon meunier

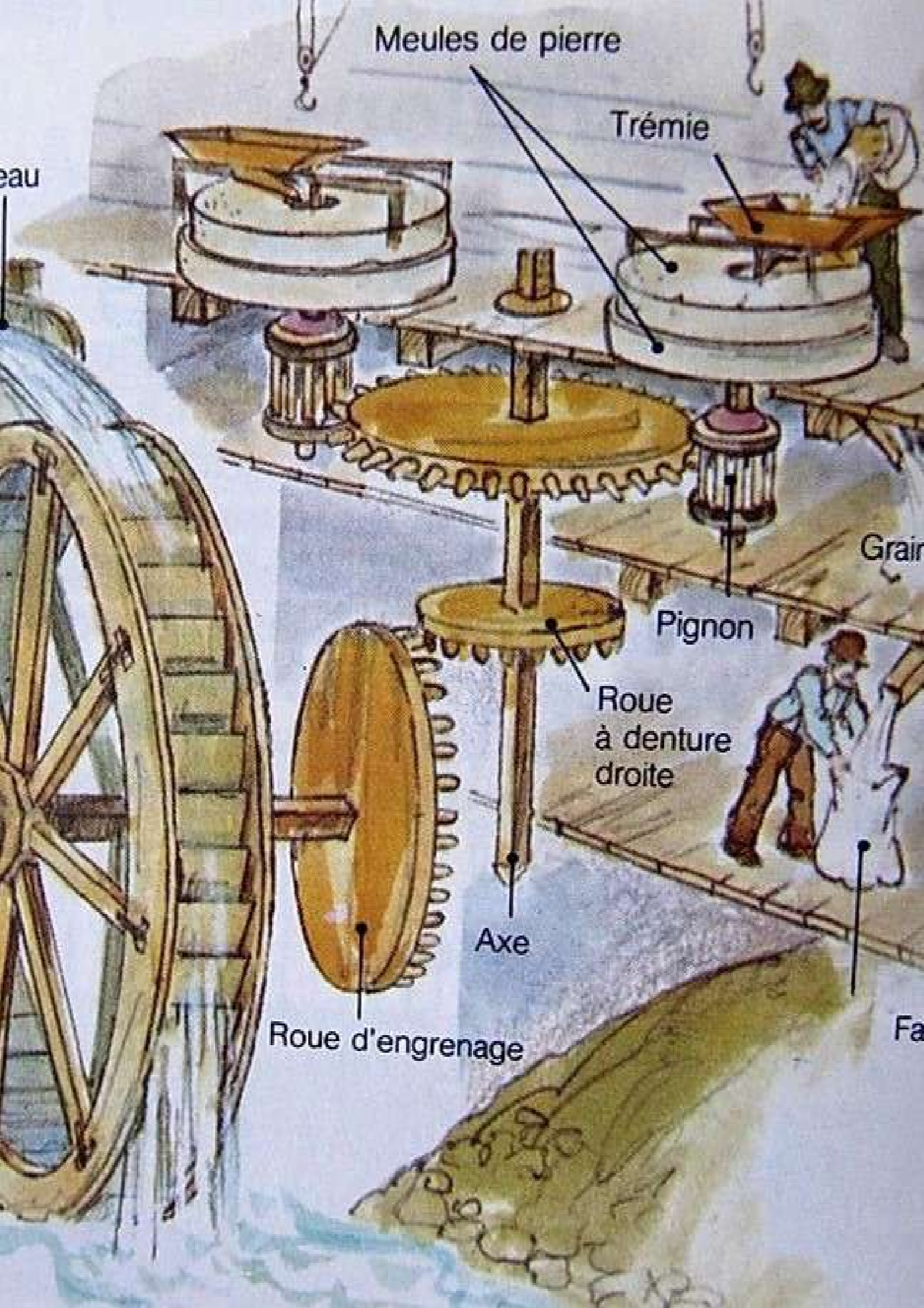
Les domestiques, valets et garçons meuniers vivent chez le patron, chez « leur maître ». Les jeunes en général quittent le moulin quand ils se marient.

Au 17^e siècle, le prieur n'indique les professions que vers la fin du siècle. De même il n'indique qu'exceptionnellement le décès des jeunes enfants. Pourtant, la mortalité des enfants est très forte et bien peu arrivent à l'âge adulte. On peut en déduire que c'est vraiment la nécessité qui pousse les familles à *placer* leurs jeunes, parfois encore des enfants.

En 1731, Jean Prévost, valet domestique chez le meunier Gilbert Ginjon, meurt. Il a 11 ans !!!

Et quand des domestiques âgés et célibataires apparaissent, on peut en déduire que ce sont certainement les plus maltraités par la vie (enfants naturels ou abandonnés, handicapés...) qui se retrouvent là.

Au 18^e siècle, et ce sera ensuite très courant jusqu'à la 1^{ère} guerre mondiale, les enfants, moins nombreux à mourir en bas âge, sont plus souvent *placés* comme *domestiques, valets, garçons meuniers, servantes*, parfois dès 11 / 12 ans. Cela fait partie de leur "formation" : apprendre le travail chez un patron, un maître et apprendre la docilité, voire la soumission, soumission aux parents, aux maîtres, au roi, à la dureté de la nature et du travail. Dans l'ensemble ça marche, les jeunes et leurs parents acceptent ce système, sauf en ce qui concerne l'iniquité des impositions royales et des redevances seigneuriales. Les domestiques vivent chez leur maître et sont, sauf cas plus rares où c'est un couple qui est engagé chez un riche, célibataires. C'est alors le mariage qui les sort de la domesticité et s'ils sont sans-terre, ils deviennent des journaliers.



Meules de pierre

Trémie

eau

Grain

Pignon

Roue à denture droite

Axe

Roue d'engrenage

Fa